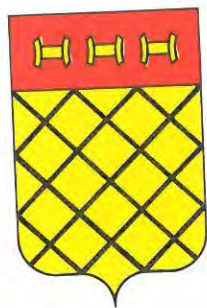


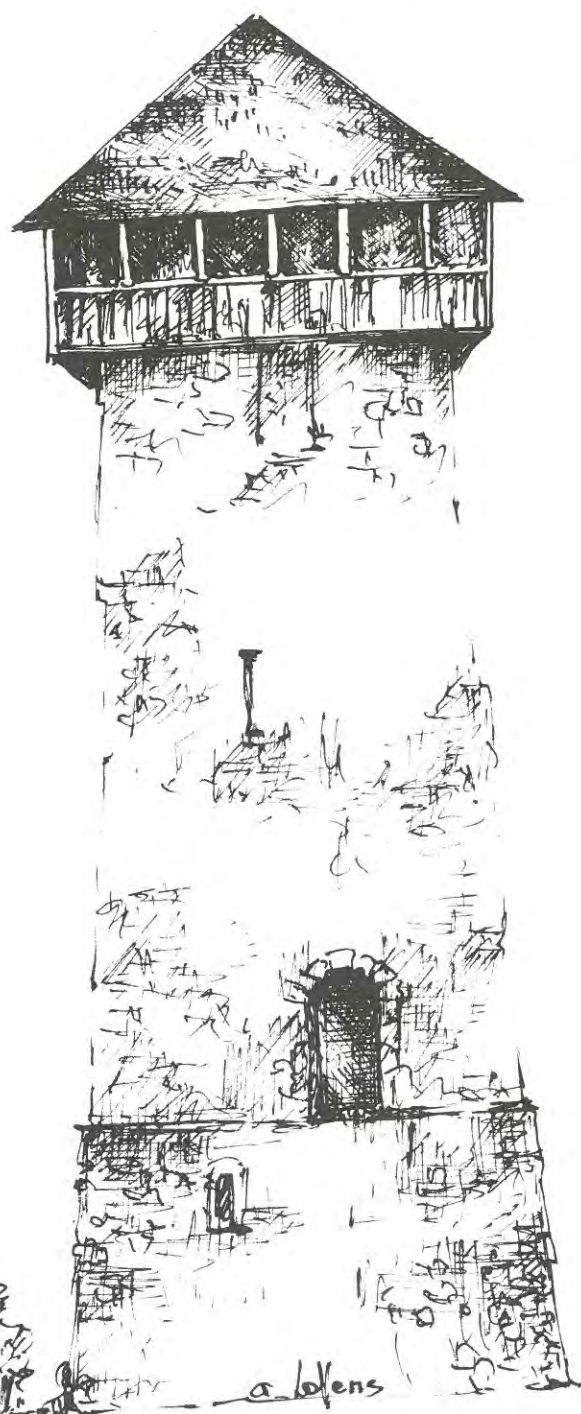
ANDOY - WIERDE



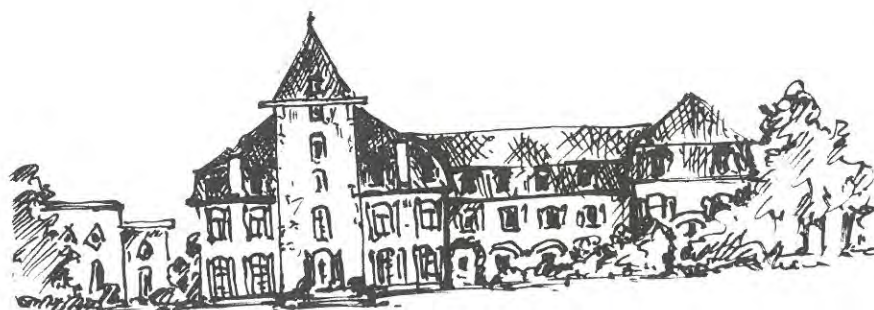
LE CRÉSPON



Numéro 18
AOUT 1994



LA PAROISSE D'ANDOY



SOMMAIRE

EDITORIAL

IL ETAIT UNE FOIS... ...LA PAROISSE D'ANDROY

- De l'abbaye de Brogne au conseil de fabrique.** 5
Les avatars administratifs.
- De pierres puis de briques, l'église.** 10
- Description architecturale et artistique de l'église.** 16
- Cloches fêlées, cloches volées.** 18
Heurs et malheurs des cloches.
- La maison de la cure.** 21
- De Paul V à Jean-Paul II: les curés d'Andoy.** 25
- La société chorale Saint-Alphonse.** 28
Une chorale dont le règlement révèle le sérieux et la discipline.

DES GENS DE CHEZ NOUS

- Théodule.** 30
Un garde-champêtre qui était vraiment trop bon.
- Un incident caché de la guerre 1940-1945 à Andoy.** 31
Le même Théodule remercié et félicité par Eisenhower!

CE QUI SE PASSE

- Pluie de succès, pluie de champions.** 32
En basket, en football, en scrabble, en balle-pelote... et nos félicitations à Albert Monmart!

Cette revue est éditée trois fois l'an par l'ASBL le Crespon. Les articles présentés traitent les différents thèmes intéressant notre communauté, tant dans le domaine des sciences naturelles (botanique, zoologie, géologie, géographie,...) que des sciences humaines (histoire, folklore et traditions, archéologie, sociologie, onomastique,...). La revue est illustrée de dessins et de photos en noir et blanc. Vous pouvez vous y abonner en vous adressant auprès de Marcel Bertrand (tél. 40 02 92). L'abonnement annuel coûte 250 francs que vous pouvez verser avec votre bon de commande au compte CGER numéro 001-2035555-86 de l'ASBL, rue du Perseau, 15 à 5100 Wierde. Par ailleurs, si vous souhaitez soutenir notre action, vous pouvez également devenir membre de l'association. Les colonnes du "Crespon" sont ouvertes à tous. Si cela vous intéresse, vous pouvez contacter l'un des membres du comité de rédaction: Marcel Bertrand, José Bette, Jacqueline Blondiaux, Géo Donnet ou Philippe Jacquet. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et les textes, photos et dessins qui y figurent restent leurs propriétés (loi du 22 mars 1886).

Editeur responsable: Géo Donnet - rue du Vieux Fermier à 5100 Wierde.

EDITORIAL

La paroisse d'Andoy.

Comme pour l'ensemble de l'Europe occidentale, la "paroisse" est une des composantes majeures de l'histoire de notre village. La paroisse, c'était l'Eglise au niveau du village : elle solennisait les moments clés de l'existence, elle rythmait le travail et les loisirs, elle organisait l'activité sociale, elle dictait la morale,... bref elle avait une influence considérable sur la vie des gens.

En principe, le mot "paroisse" désigne un endroit (la circonscription ecclésiastique où s'exerce le ministère d'un curé), mais dans les faits la notion est plus large et plus floue : la paroisse, c'est la vie du village dans son aspect religieux.

Son histoire est donc bien compliquée; comme il nous faut bien nous limiter, nous ne la raconterons que sous un angle hélas fort étroit, celui des aspects matériels, visibles, les choses et les personnes qui ont laissé des traces : les documents administratifs, l'église, le presbytère, les cloches, les curés, les grandes chapelles, le cimetière (ces derniers sujets seront traités dans un numéro ultérieur du Crespon).

La contribution d'Albert Delvaux à cette étude a été importante et prépondérante; sa longue et minutieuse prospection des archives de l'état et de l'évêché et des ouvrages de François Jacques et de Victor Barbier lui a permis de dénicher tout ce qu'il y avait à trouver dans ce domaine. Je n'ai fait que mettre en forme les résultats de ses recherches. Cette introduction est une bonne occasion de le remercier.

La paroisse de Wierde fera évidemment l'objet d'une étude comparable dans de prochains numéros; l'histoire de la paroisse de Wez a été magnifiquement contée par Jacqueline Blondiaux dans le numéro 8 de juin 1991.

Les vues reproduites aux pages 4, 10 et 26 sont extraites des albums de Croÿ - XIV - Comté de Namur 1, publiés par le Crédit Communal de Belgique que nous remercions. Photographe : Pjerpol Rubens, Tielt.

Géo Donnet.

Expositions.

- Dans le cadre de la journée du patrimoine, Jacques Preudhomme organise une exposition sur les fosses à terre plastique, avec le témoignage d'anciens mineurs.

Au restaurant "Les Aulnias" les samedi 10 et dimanche 11 septembre, de 10 à 18 heures.

- Philippe Jacquet expose ses peintures dans le hall de l'hôtel de ville de Namur du 8 octobre au 4 novembre 1994

DE L'ABBAYE DE BROGNE AU CONSEIL DE FABRIQUE: LES AVATARS ADMINISTRATIFS DE LA PAROISSE D'ANDOY

D'une abbaye à l'autre .

On ne sait pas très bien quand commence l'histoire de la paroisse d'Andoy. C'est-à-dire qu'on ne sait pas quand l'autorité religieuse a décidé d'installer une "succursale" dans ce qui ne devait être qu'un bien modeste hameau !

Il est probable qu'elle existait déjà au 11ème siècle comme dépendance de l'église de Wierde, manifestement plus importante.

La première date précise qui nous est parvenue est 1188, celle d'une note du prieuré de Géronsart qui signale que la chapelle est donnée à l'abbaye de Brogne; c'est-à-dire que cette abbaye acquiert alors sur la chapelle le droit de patronage (ou collation de la cure). Ce droit implique évidemment des services : fournir un curé, entretenir le bâtiment... mais aussi un gros avantage : une rente sur les biens paroissiaux.

N'oublions pas que c'était l'époque de la dîme qui permettait à l'Eglise de lever aussi des impôts. La "rage taxatoire" n'a manifestement pas été inventée par Monsieur Dehaene comme d'aucuns le prétendent ! Les seigneurs, les évêques et les abbés du moyen âge ont été des précurseurs très inventifs et très efficaces. "C'était une époque dure, tendue et fort sauvage. La masse des pauvres était dominée, exploitée, maintenue aux lisières de l'indigence par le clergé et la chevalerie"^(*).

L'église d'Andoy, dédiée à Saint Quentin, avait alors le statut de quarte-chapelle (cette notion, liée au système de taxes, est définie

à la fin de cet article).

Andoy restera à l'abbaye de Brogne jusqu'en 1436. Cette année-là, les chanoines de Géronsart sollicitèrent de Rome l'incorporation de l'église d'Andoy à celle d'Erpent "en raison de l'exiguïté de leurs ressources par suite des malheurs du temps". Ces malheurs du temps c'étaient les suites d'une guerre entre la Principauté de Liège et le Comté de Namur. Les soldats du prince-évêque avaient bien respecté le prieuré lui-même (qui appartenait à la Principauté !) mais avaient pillé et dévasté ses possessions extérieures. Malgré les dédommagements accordés par le traité de paix de Malines (en 1431), le monastère se trouvait considérablement affaibli. Le 3 juillet 1436, le pape Eugène IV consentit à leur demande moyennant l'accord de l'abbaye de Brogne. Le doyen de la collégiale Notre Dame de Namur, François Gray, fut chargé de procéder aux informations canoniques et le 31 octobre l'abbé de Brogne marqua son consentement à l'union demandée, qui se réalisa l'année suivante.

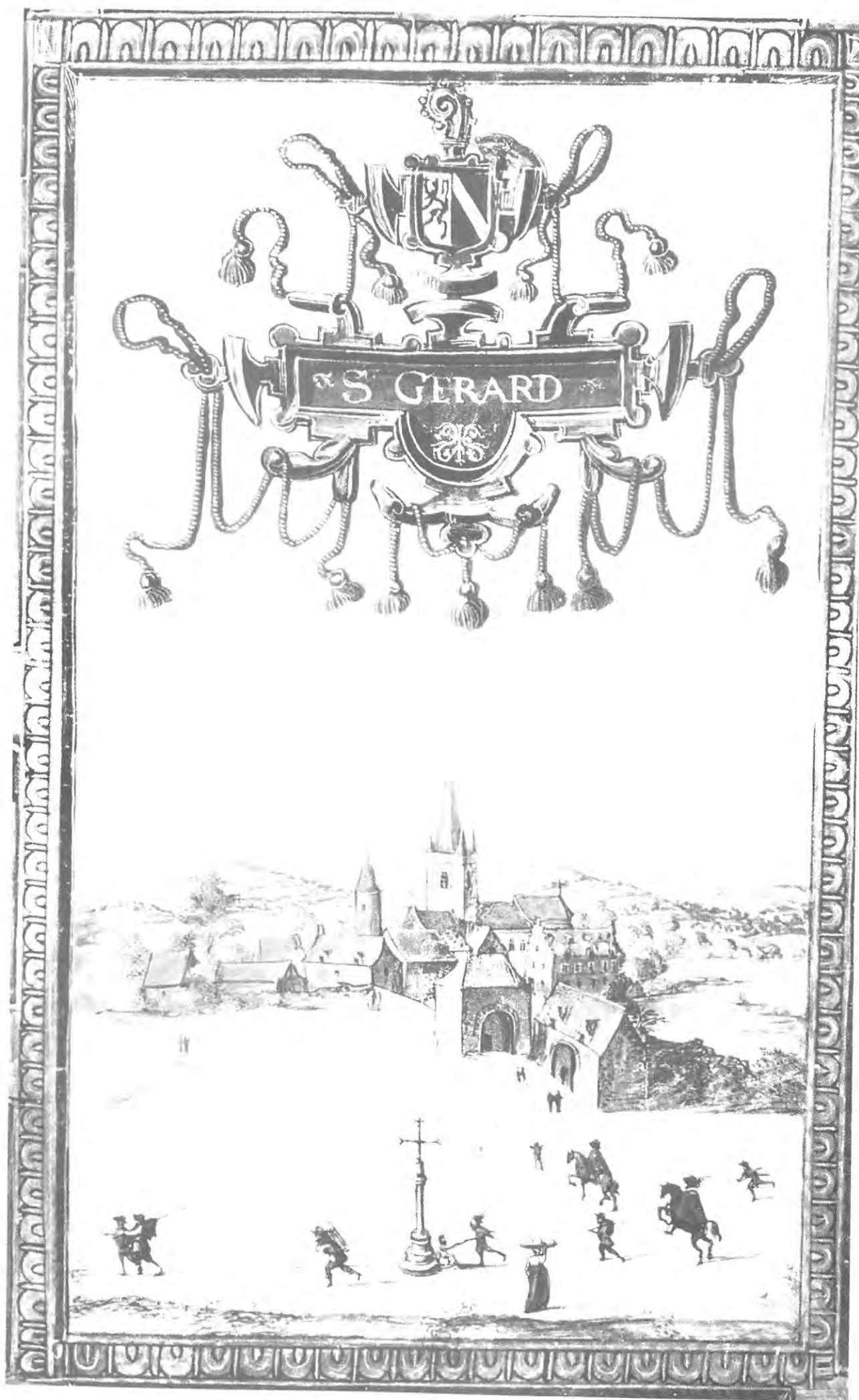
C'est ainsi que l'église d'Andoy fut placée sous le patronage du prieuré de Géronsart puisque celui-ci avait depuis près de deux siècles la collation de l'église d'Erpent (de même d'ailleurs que celle de Wierde et de Maizeret).

Paroisse à part entière.

Deux siècles se passent dans cette situation. En 1614, le village ayant pris une extension

(*) Ce langage d'allure si marxiste est celui de Georges Duby dans son superbe récit du "Temps des cathédrales".

◀ L'abbaye bénédictine de Brogne, à Saint-Gérard, en 1605, "propriétaire" de l'église d'Andoy de 1188 à 1437.



suffisante, l'évêque de Namur, François Buisseret, décide d'élever la chapelle (qui n'était qu'une succursale d'Erpent) au rang d'église paroissiale en maintenant son statut de quarte-chapelle.

Le décret épiscopal du 27 septembre 1614, fait donc d'Andoy une paroisse à part entière où un curé aura sa résidence permanente. C'est une date clé pour la paroisse : elle marque le début du chapelet des vingt-cinq curés qui construiront son histoire. On se demande pourquoi il a fallu attendre le 26 juillet 1717 pour que les curés d'Erpent et d'Andoy déterminent devant le notaire Wilmart les limites de leurs paroisses respectives.

Ce statut va durer jusqu'à la révolution française.

Si la paroisse "appartenait" à une abbaye, elle dépendait aussi d'un évêché. Jusqu'en 1559, et depuis l'époque franque, il s'agissait de la principauté de Liège (et plus précisément du concile de Ciney). Cette année-là, pour des raisons politiques et surtout pour favoriser la lutte contre le protestantisme, Philippe II, qui amorçait notre période espagnole, obtint du pape Paul IV un remaniement complet des évêchés des Pays-Bas. C'est pourquoi une bulle papale du 12 mai 1559 nous fit passer sous la juridiction du nouvel évêque de Namur. Ce qui apparemment ne changea pas grand-chose à notre situation.

Révolution = Persécution.

Une des premières conséquences de la révolution française pour notre village fut le pillage des archives paroissiales par les troupes autrichiennes.

"Les soussignés déclarent en faveur de justice et de vérité que tous les registres et actes anciens documents concernant la cure d'Andoy ont été pillés et emportés le 20 9bre 1790 par l'armée autrichienne qui ravagèrent et pillèrent le village d'Andoy extraordinairement en rentrant dans le pays bas après la révolution. En foi de quoi

nous avons signé cet acte."

F.P. Cellier Ch. R.

curé d'Andoy - 1797

Ce qui priva les historiens de beaucoup de ressources.

En 1792, la paroisse d'Andoy, comme toute l'Eglise belge, entre dans la tourmente de l'occupation française. Mais la période la plus dévastatrice de la persécution religieuse par les armées de la révolution commence le 5 septembre 1797; le Directoire impose alors aux ecclésiastiques un "serment de haine à la royauté" que presque tous les prêtres belges refusent. La répression est terrible : toute manifestation du culte est interdite, les prêtres réfractaires (qui officient clandestinement) sont poursuivis et condamnés, certains sont déportés en Guyane, beaucoup d'églises, de chapelles, d'abbayes... sont pillées, saccagées, incendiées, détruites (Géronsart, Grandpré, ont ainsi disparu !), les biens de l'Eglise sont vendus aux enchères...

La paroisse d'Andoy est relativement épargnée parce que son curé prête le fameux serment le 2 octobre 1797. Ce qui n'empêche pas cependant l'occupation du presbytère par une brigade de gendarmerie en 98 ni sa mise en vente en 99.

"Extrait du registre aux délibérations de l'Administration centrale du Département de Sambre et Meuse séant à Namur.

Séance du 14 Prairial an VI de la République française (2 juin 1798).

Vu la lettre de l'administration municipale du Canton de Wierde, sous la date du 25 floréal dernier, qui proposait le ci-devant presbytère de la commune d'Andoy pour y caserner la brigade de gendarmerie nationale dans le Canton.

Arrête : la brigade de gendarmerie stationnée à Wierde sera casernée dans la maison presbytérale de la commune d'Andoy."

"Vente de domaines nationaux.

Séance d'adjudication définitive.

Deux floréal an septième (21 avril 1799).

Maison de cure d'Andoy, dont la consistance est plus au long détaillée dans le procès-verbal de la première crie qui a

eu lieu le 22 germinal dernier. Adjudication définitive remise au douze floréal courant, attendu que les enchères n'ont point monté à leur taux véritable.

Le douze floréal, l'an septième de la république française (1er mai 1799). L'Administration de département a adjugé pour la somme de soixante un mille francs, la maison de cure d'Andoy, au citoyen Akerman."

Une autre version de la vente du presbytère est donnée dans un article d'Edmond de Moreau sur Ferdinande Raymond, longuement et clairement commenté par Baudoin Moreaux dans le numéro 11 du Crespon (juin 1992)^(*). Le 16 ventose an V (6 mars 1797), la Grande Cense, l'église, le cimetière, le presbytère et 71 bonniers sont vendus pour 66.000 livres à Joseph Denis, ex-dominicain de Namur.

Ferdinande Raymond lui rachète l'ensemble pour 90.000 livres le 20 janvier 1798.

Cette affaire est vraisemblablement un montage financier assez tortueux (les biens sont sous-évalués, payés en assignats et en bons dépréciés) qui permet à l'Eglise de finalement récupérer une grande partie de ses biens.

C'est ainsi que Ferdinande Raymond met l'église et le presbytère à la disposition de la fabrique d'église lors du rétablissement officiel du culte. Ce rétablissement du culte intervient en avril 1802 après que Bonaparte ait conclu avec le pape Pie VII un concordat qui se transforme en une loi sur l'organisation des cultes. Evidemment, la réorganisation des dizaines de milliers de paroisses françaises saccagées par dix années de persécutions sera une opération longue et difficile. L'énorme travail administratif s'étalera sur six ans pendant lesquels trois plans de répartition différents seront promulgués. En ce qui concerne Andoy, l'église devient le, 17 juin 1803, une succursale de Wierde (avec comme "ressort" la seule paroisse d'Andoy), Wierde qui est désignée comme l'église paroissiale du canton de Namur Sud dont dépendaient dix succursales (décret du 28 prairial de l'an

^(*) A relire ! Très intéressant !

XI). Le 31 mai 1805, deuxième remaniement. Andoy reste une succursale de Wierde (qui compte maintenant onze succursales) mais son "ressort" s'étend sur la paroisse d'Erpent dont l'église est ainsi une "dépendance" (décret épiscopal de Monseigneur Pisani du 11 prairial an XIII). Cette situation est confirmée lors de la troisième mouture du plan par le décret impérial du 28 août 1808.

Les églises sont réparties en deux catégories : celles à charge du Trésor public et celles à charge des communes. Par un décret du 30 septembre 1807, Andoy est maintenue à charge de la commune "tenue de payer le traitement réglé par le préfet sur la proposition de monsieur l'évêque soit au moyen des revenus dont ces communes jouissent, soit sur les octrois, ou par des souscriptions, abonnements et prestations volontaires ou de toute autre manière convenable". Pour la petite histoire, signalons que le minimum de traitement des "desservans" des succursales est fixé annuellement à 500 francs (de l'époque évidemment).

En ce qui concerne les bâtiments, la situation reste difficile. A preuve, extrait d'un document communal.

"1811. Lettre de l'adjoint au Maire de Wierde.

J'ay l'honneur de vous observer, Monsieur le Préfet, que l'Eglise succursale et la maison presbytérale de la commune d'Andoy, appartiennent à un particulier, c'est lui qui jusqu'à présent a pourvu à l'entretien de ces deux bâtiments dont il laisse la jouissance de ces deux objets aux habitants de la commune pour l'exercice du culte et le logement du desservant."

Temps modernes.

Le 6 décembre 1824, la terre d'Andoy est vendue à Charles de Moreau de Neffe pour 120.000 florins des Pays-Bas. Quatre ans plus tard (le 6 juin 1828), celui-ci offre en donation une partie de ces biens au conseil de fabrique : l'église, le cimetière, le



presbytère et quelques terres. Cela se passait donc à la fin de la période hollandaise qui n'apporta guère de changement au statut de notre paroisse. Il fallut attendre la naissance de la Belgique pour que soit acquise la situation que nous connaissons encore aujourd'hui.

Par décret du 6 octobre 1840, quelques semaines après la consécration de la nouvelle église, Monseigneur Nicolas-Joseph Dehesselle sépare la section d'Erpent de celle d'Andoy. C'est la seconde date clé de l'histoire de la paroisse. La chapellenie d'Erpent qui groupe alos plus de quatre

cents habitants contre sept cents à Andoy ne prendra rang de succursale indépendante qu'en juillet 1843.

La situation n'a guère varié : à peu de choses près, nous vivons toujours les conséquences du concordat avec Pie VII et de la donation de Charles de Moreau. L'église, le cimetière et le presbytère appartiennent toujours au conseil de fabrique et la commune est toujours tenue d'assurer leur entretien.

Depuis 1830, ce n'est plus la commune mais le Trésor public (en l'occurrence le ministère de la Justice) qui assume le traitement du personnel de la paroisse.

Les doyennés ont une fonction purement canonique, religieuse. Ils ont été rétablis en 1837. Au début de sa nouvelle existence Andoy appartenait au doyenné de Wierde et passa à celui de Jambes en 1888 lors d'une réorganisation.

Comme son titre l'indique, ceci est l'histoire administrative de la paroisse. Il serait intéressant de l'envisager sous un autre jour : l'évolution des manifestations religieuses par exemple. Ce sera pour un autre Crespon !

Géo Donnet.

Note à propos des notions de « dime » et de « quarte-chapelle »

Pour comprendre certains aspects financiers de l'histoire de l'Eglise, il faut savoir que dès le moyen âge, une église était considérée comme un bien privé; le "régime de l'église privée" a été reconnu par le pape Eugène II en 823; un règlement datant du début du 10ème siècle stipule que "l'église est attribuée avec la maison du prêtre et tout son territoire, les dîmes, les terres, les vignes, les prairies, les enclos, les serfs et de façon générale tout ce qui lui appartient".

La propriété d'une église devient identique à la propriété d'une terre; l'église devient un bien immeuble, manié comme n'importe quel autre : légué, partagé, revendu,... Si bien qu'à la fin un individu pouvait posséder une moitié ou même un douzième d'église; ou bien il pouvait posséder la nef, ou l'autel, ou les dîmes ou une partie des offrandes.

Le prêtre n'avait pour lui qu'une parcelle de terre et une partie de la dime et des offrandes.

Les trois catégories de propriétaires ont

conduit à trois catégories d'églises : églises épiscopales, églises monastiques, églises appartenant à un seigneur laïc. Andoy fut donc du moyen âge à la révolution une église monastique.

Tout ceci pour dire que le système de perception et de répartitions des taxes ecclésiastiques était fort compliqué. La dime qui à l'origine représentait un dixième des récoltes ou des revenus désignait en fait l'ensemble des taxes, variables suivant le lieu et l'époque, accordées à l'Eglise.

Dans le diocèse de Liège, les églises étaient réparties en trois catégories suivant la fraction de taxe imposée : églises entières (4/4), églises médianes (2/4), églises quarte-chapelles (1/4). Cette notion impliquait donc les niveaux de richesse et d'importance.

L'église d'Andoy, du moyen âge à la révolution française, a été une quarte-chapelle, c'est-à-dire une église modeste, de faible revenu.



Andoy, comme l'a représenté en 1605, Adrien de Montigny.
La vue est prise du sud.

DE PIERRES PUIS DE BRIQUES, L'ÉGLISE D'ANDOY

Les anciennes

A quoi pouvait donc bien ressembler l'humble chapelle qui servait d'église aux paysans d'Andoy du Moyen âge ?

Un des nombreux tableaux des albums du duc de Croÿ, peint en 1605, nous permet de nous en faire une idée. On ne peut pas considérer ce tableau comme une "photographie" fidèle de la réalité parce qu'il est dit dans la présentation de l'album que le peintre Adrien de Montigny "voyageait à la bonne saison, se réservant l'hiver pour reproduire en atelier son modèle sur parchemin, non sans l'enjoliver parfois au gré de sa fantaisie". Toujours est-il que cette peinture (hélas mal reproduite en noir et blanc ce qui lui enlève beaucoup de son charme) donne une bonne image de ce qu'était Andoy et son église au début du 17ème siècle.

La description la plus ancienne de l'ancêtre

de l'église actuelle, date, à notre connaissance du 11 septembre 1798; c'est une estimation établie pour la vente des biens nationaux organisée par d'aimables administrateurs de la récente république française qui nous faisaient alors partager les bienfaits de leur révolution.

"11 septembre 1798.

*Procès-verbal d'estimation de biens afferchés non susceptibles de division. Un bâtiment nommé l'église d'Andoy, aiant environ trente quatre pieds de long, seize de largeur et vingt cinq de hauteur, trois autels en boiserie, sept fenêtres, une cloche pesante environ quarante livres, en bon état, estimée d'un revenu annuel de trente * et d'un capital de six cent *.*"

(* L'unité de monnaie est incompréhensible).

Si le pied valait bien 32,4 centimètres, il s'agissait donc d'un bâtiment de 11 mètres de long, 5 mètres de large et 8 mètres de

haut. Ce qui n'est pas bien grand. En bon état ? Manifestement, parce que le bâtiment était pratiquement neuf, soigneusement reconstruit en 1741, en pierres du pays, par un maître maçon qui semblait connaître son métier. A preuve, la convention passée entre Jean-François Taziaux, proviseur de l'abbaye de Géronsart et Jean-François Gérard, maître maçon à Namur pour la réédification de l'église d'Andoy. Cette convention est fort détaillée et fort précise, mais les plans ne nous sont hélas pas parvenus. Voici deux exemples de cette précision.

"... pour lesquelles six fenêtres qui seront de trois pieds de largeur sur cinq de haut dans oeuvre il fournira quatre baraux de fer d'un pouce carré pour chaque fenêtre avec un travers aussy de fer pour y passer lesdits baraux qui seront plombés dans les pierres..."

... les murailles seront faites des pierres brutes dans lesquelles l'entrepreneur mettra des boutisses d'espace à autre pour bien lier les dites murailles et le mortier devra être fait moitié chaux fondue et moitié sable..."

(boutisse : pierre placée selon sa longueur dans l'épaisseur du mur).

Cette nouvelle église coûta "235 écus d'Espagne" à l'abbaye.

On ne sait pas pourquoi il a fallu reconstruire l'église mais on peut tirer du texte de la convention plusieurs observations : l'église décrite par les occupants français était en pierres brutes, la dimension des fenêtres est connue (environ 1 mètre de large sur 1,60 mètre de haut), il s'agissait d'une réédification c'est-à-dire de la reconstruction d'un édifice existant,...

L'église de 1603 était, elle aussi, en pierres; un article de la convention stipule en effet

"... la vieille muraille sera entièrement démolie et la porte de la sacristie rétablie".

Il est possible qu'elle était identique à celle qu'elle remplaçait. Il est possible que cette humble chapelle ait ainsi connu plus de huit siècles de sermons dominicaux, d'enterrements émus, de mariages bruyants,...

Une humble chapelle pour un hameau qui lui

ressemble : quelques fermes éparpillées au pied d'une tour qui n'avait de château que le nom. Elle est dédiée à Saint Quentin. Le beau bâtiment construit par Jean-François Gérard ne vivra qu'un siècle. Parce que cent ans plus tard, dans la sérénité enfin acquise de l'état belge naissant, on entreprend d'offrir au village d'Andoy une église plus vaste digne de son importance.

La nouvelle.

A l'époque du projet, c'est l'abbé Pierre Bouillon qui est curé et le baron de Waha qui est bourgmestre. Les tribulations administratives qui ont agité son histoire depuis 1789 sont enfin terminées (elles sont exposées ailleurs) : Andoy est une paroisse à part entière gérée par un conseil de fabrique. Nous n'avons hélas retrouvé que deux documents concernant le projet de construction, des extraits de comptes rendus du conseil communal.



"Vu une demande de la fabrique d'Andoy en date du 1er décembre 1835 à l'effet d'obtenir la cession du revenu de la location du bois communal d'Andoy pendant un terme de dix années pour subvenir aux frais de construction d'une église.

Le conseil reconnaissant l'urgence de cette construction et l'insuffisance des revenus de la fabrique, est d'avis d'allouer une somme de cinq mille francs payable par dixième d'année en année à percevoir sur la location dudit bois communal."

"Le 28 décembre 1837, Monsieur le Bourgmestre dépose sur le bureau les plans, devis et cahier des charges d'une église à construire à Andoy, ainsi qu'un acte d'adjudication levée le 21 présent mois, par ledit Bourgmestre et Mr Demoreau^(*), échevin, pour la construction de cette église dont le prix s'élève à la somme de vingt six mille francs.

Or le devis estimatif dressé par l'architecte Blanpain ne s'élève qu'à dix sept mille deux cent trente francs quatre vint cinq centimes. Considérant l'excessive différence de prix entre le devis et celui de l'adjudication, le Conseil arrête qu'il n'y a pas lieu d'accueillir l'adjudication, la déclare nulle et non avenue."

Les plans et les autres documents "déposés sur le bureau" ne nous sont pas parvenus. Ce refus du conseil ne semble pas ralentir exagérément le projet puisque l'église est construite en 1839 et consacrée le 27 juillet 1840 par l'évêque de Namur Nicolas Joseph Dehesselle.

Elle est dédiée à Saint Alphonse de Liguori. Sans doute parce que ce théologien napolitain, fondateur des rédemptoristes venait d'être canonisé et était une des grandes vedettes de l'époque mais aussi un peu pour porter le même nom que le jeune chevalier de Moreau né le 8 mars de cette année et futur grand homme politique^(**). Cette église ne plaît guère à Monsieur Borgnet qui en fait en 1849 la description suivante.

"Eglise moderne d'Andoy.

Dans le courant de l'été dernier, quelques amis et moi nous étions parvenus à Andoy.

Nous avions à notre droite un grand bâtiment en briques que nous primes dès



Saint Alphonse de Liguori.

l'abord pour une filature. Nous fîmes quelques pas, nous aperçûmes un clocher (et quel clocher !) : c'était l'église moderne. J'ignore le nom du barbare architecte qui a pu tracer le plan d'une chose semblable; en tous cas, que la terre lui soit légère. Une heure après, au coucher du soleil, nous arrivons à Loyers. Quel contraste !"

(J. Borgnet : *Annales de la Société archéologique de Namur* : Tome I (1849) p. 335)

C'est peut-être pour ce genre de réflexion que le conseil communal agrandira l'église 25 ans plus tard.

La tribune

L'eau bénite de la cérémonie inaugurale est à peine évaporée que déjà une modification

s'impose.

"Monsieur le Chevalier de Moreau demande l'autorisation de construire pour son usage, une tribune joignant l'église, moyennant une cession au profit de la fabrique d'un morceau de terrain lui appartenant pour agrandir le cimetière (3 novembre 1840)."

Cette autorisation est acceptée, la tribune est aménagée et c'est ainsi que le baron de Moreau jouira pendant plus d'un siècle d'une entrée particulière et d'une vue imprenable sur le profil de l'officiant (à l'abri de la promiscuité des manants).

Quand on examine le bâtiment, on s'aperçoit que cette "tribune" fait manifestement partie intégrante de la construction originale. Sans doute faut-il interpréter la demande du "Chevalier de Moreau" non comme une construction mais comme l'aménagement d'une "sacristie" semblable à l'autre. Cet aménagement intérieur est par ailleurs fort rudimentaire et ne permettait qu'à une ou deux personnes de voir l'autel au travers d'une porte vitrée. On est loin d'une "loge d'opéra".

Le 5 juillet 1842, le conseil de fabrique adresse au Ministre de la Justice une lettre en vue d'obtenir une nouvelle cloche et des ornements. Cette demande revient devant le conseil communal qui réagit ainsi.

"Vu une lettre de Monsieur le Commissaire d'arrondissement relative à une demande adressée par la fabrique de l'église d'Andoy.

Le conseil tout en appréciant la justice et l'urgence de la demande faite par ladite fabrique, reconnaît qu'elle a été entraînée depuis la construction de son église à des dépenses beaucoup au dessus de ses moyens, que l'accident arrivé à la cloche est encore venu accroître son état de gêne, qu'au surplus, il désirerait contribuer aux dépenses énumérées dans l'évaluation jointe à la demande de subside et particulièrement à l'achat d'une cloche, objet si nécessaire à la police d'une section fort éloignée du chef-lieu de la commune et dans laquelle il se trouve 10 à 12 cabarets. Le conseil ne pourrait lui accorder le subside qu'au moyen d'une répartition

personnelle dans cette section. Ce mode a été prévenu par la générosité des habitants d'Andoy, qui ont souscrit volontairement pour une somme beaucoup plus élevée que nous n'ussions osé leur imposer (12 août 1842)."

Ce document est très intéressant et nous révèle cinq choses : la fabrique vit au-dessus de ses moyens (problème éternel de la plupart de nos administrations !), une des cloches a eu un accident, les gens d'Andoy boivent beaucoup, ils sont très généreux et le secrétaire est un amoureux de l'imparfait du subjonctif (celui qu'il a si adroitement placé est admirable).

Premières réparations.

Vingt trois ans passent sans problème apparent. Mais voici qu'en 1865, le toit et les fenêtres de la nouvelle église exigent des réparations. Les subsides font l'objet d'une correspondance intéressante dont voici trois extraits.

- Le 14 novembre 1865, de la députation permanente.

"D'après les renseignements fournis, les travaux de réparations de la toiture de l'église d'Andoy et les fenêtres sont évaluées à 598,46 et la commune offre d'intervenir pour 150,00. Il reste donc un déficit de 448 frs 46. Veuillez informer le conseil communal que s'il veut augmenter de 98,46 son allocation, la Députation permanente fera des démarches auprès du Gouvernement pour que le surplus de 350 frs soit couvert moitié par l'Etat, moitié par la province."

- Le 23 décembre 1865, du ministère.

"Monsieur le Ministre de la Justice proposera au Roi d'accorder à la fabrique d'église d'Andoy pour la réparation de la tour et les fenêtres de l'église, un subside de 175 francs ajouté à celui de la province imputable sur le budget de 1866. Veuillez en outre l'inviter à procéder immédiatement à l'adjudication publique des travaux."

- Le 16 juin 1866, du ministère.

"Les travaux de l'église d'Andoy ne sont pas

(*) Remarquez l'orthographe "révolutionnaire" conservée si longtemps après le départ des français.

(**) Relire à ce sujet le Crespon n° 15 d'octobre 1993.

achevés.

Monsieur le curé d'Andoy, directeur de ces travaux, et qui a demandé de les faire exécuter par régie, déclare maintenant que l'extrême lenteur qu'on y apporte provient de ce qu'il n'a pas les fonds nécessaires.

Si le desservant d'Andoy s'était conformé à notre lettre du 23 décembre dernier, en mettant ces travaux en adjudication publique, ceux-ci seraient terminés et il aurait encaissé les subsides promis."

Nous supposons que le jeune roi Léopold II aura signé l'octroi des 175 frs et que les travaux organisés par le dynamique abbé Bouillon auront pu être terminés.

Agrandissement.

L'abbé Pierard qui lui succède en 1870 hérite d'une catastrophe : au début de 71 (trente et un an seulement après sa construction) le clocher risque de s'effondrer. Le conseil communal fait démonter les trois cloches (opération pour laquelle il paie quatre journées à 2,50 francs à Hubert Wiart), fait démolir le clocher et envisage de profiter des travaux de reconstruction pour agrandir l'église.

L'architecte provincial (M. Degreny) propose un plan qui est jugé à la fois trop cher et trop modeste par le conseil communal (juin 71).

En juillet, Hubert Guillaume autorise la commune à prélever la terre nécessaire à faire des briques dans un terrain situé derrière les cortils moyennant une indemnité de trente francs (voilà qui explique la présence des petits étangs qui bordaient naguère l'actuelle rue du Vieux Fermier !)

Le 1er mars 1872, le conseil adresse à la députation permanente une (longue) lettre qui fait le point de la situation.

"L'année dernière nous nous sommes vus obligés de renverser le clocher de l'église d'Andoy, section de notre commune. L'architecte provincial constate par un procès-verbal qui nous fut remis, l'urgence de la démolition immédiate. Monsieur Degreny nous fit un plan de reconstruction de tour qui se montait, les anciens

matériaux déduits, à 14.000 frs. Ce prix élevé et la conviction pour nous de plus en plus certaine de l'insuffisance de l'église vis à vis d'une population toujours croissante, nous fit abandonner le projet.

En effet, pour cette somme de 14.000 frs notre église restait la même, dans quelques années on se serait vu obligé de l'agrandir, la tour nouvellement construite donnait un obstacle à cet agrandissement, pas moyen de donner à l'église plus d'étendue en longueur, il fallait recourir à la croix latine qui n'eut guère été dans le style de l'édifice et qui eut occasionné de nouvelles et fortes dépenses. Ces considérations nous ont déterminés à demander à Monsieur Degreny un nouveau plan réunissant les conditions ci-dessus mentionnées.

Cet architecte n'a pas cru pouvoir obtempérer à nos désirs, nous nous sommes alors adressés à Monsieur Glibert qui nous a soumis en 9bre 1871 un plan complet dont unanimement nous nous sommes déclarés satisfaits. Pour une somme de 16.284 frs 33 c, anciens matériaux compris, il réalise avec succès le projet que nous avions conçu.

L'église est agrandie, consolidée et embellie. Le vau de l'église actuelle est trop élevé pour la longueur; l'ajoute d'une colonne lui donnera beaucoup plus d'élégance. Elle sera en outre suffisante pour longtemps et rendue bien moins froide par l'addition d'une porte intérieure. Une seule chose arrêtait la commune, l'impossibilité de trouver des ressources suffisantes avec un budget déjà incapable de faire face aisément aux dépenses ordinaires.

Une personne bienfaisante est venue au secours de la commune et elle peut faire aujourd'hui 5.000 frs plus 1.200 frs de briques déjà façonnées l'an dernier soit 6.200 frs. Nous venons prier Messieurs de vouloir bien nous aider dans cette oeuvre importante. Nous espérons que vous aurez égard aux sacrifices que nous faisons; nous vous avons peu sollicité jusqu'à présent et nous sommes en position d'attendre beaucoup de votre générosité. 6.200 frs est pour nous une forte somme et il nous sera

difficile de la majorer."

La "personne bienfaisante" est vraisemblablement le baron de Moreau. L'adjudication finale est de 15.075 francs, la province et l'état interviennent pour 7.500 francs.

Si bien qu'un arrêté royal du 30 novembre 1872 clôtura ce dossier en autorisant la fabrique à réaliser les travaux. Ce qui est fait en 1873.

L'aspect actuel de l'église date donc de cette époque. On voit nettement sur les murs latéraux, surtout du "côté château", entre les deux premières fenêtres, le joint vertical entre les deux parties du bâtiment. Comme le souhaitait le conseil communal, dans un document que nous n'avons pas reproduit : "il faudrait autant que possible peu ou pas de tour clocher, ce qu'il en faut pour mettre convenablement les cloches". Et le clocher est effectivement assez trapu.

C'est à cette époque également que l'abbé Pierard fait placer dans le fond du chœur un superbe haut relief représentant l'Assomption (oeuvre d'un artiste liégeois inspirée d'un des



Le haut relief de l'Assomption.

nombreux tableaux de Murillo représentant l'Immaculée Conception) et obtient le remplacement des orgues. Le compte rendu du conseil communal concernant cette acquisition est (encore) un petit chef d'oeuvre de littérature administrative et souligne (encore) les difficultés financières de la commune. Plus d'un siècle plus tard, le même refrain est chanté à chaque occasion.

"Vu la demande par laquelle le conseil de fabrique de l'église d'Andoy sollicite :

1° l'autorisation de vendre l'ancien orgue non compris le buffet;

2° un subside communal de cent francs pour subvenir aux frais d'acquisition d'un nouvel orgue plus en rapport avec les proportions de l'édifice.

Vu l'offre généreuse faite par un bienfaiteur de l'église, vu les plans devis et autres pièces présentées à l'appui de la demande, le conseil communal, à l'unanimité des membres présents, estime qu'il y a lieu d'accueillir la demande précitée.

Comme les revenus de la commune et l'état de la caisse ne permettent guère d'allouer de subside, le conseil communal accepte avec reconnaissance le don de cent francs que lui fait à cet effet un généreux donateur.

En conséquence, il décide que le subside demandé à la commune sera accordé et qu'une somme de deux mille francs sera sollicitée de la Province et du Gouvernement à l'effet de compléter la somme nécessaire pour couvrir les dépenses à résulter." (15 juin 1873).

L'état actuel.

Le sobre buffet des anciennes orgues est donc conservé. Il survivra, avec "l'Assomption" à la modernisation de la décoration intérieure vigoureusement entreprise un siècle plus tard par l'abbé Guillaume, curé à partir de 1970.

Vatican II et la passion du nouveau curé pour l'art moderne dépouilleront l'église des surcharges baroques et traditionnelles pour y faire entrer la couleur et la lumière.

Dans un article ultérieur nous tenterons de

reconstituer l'image de l'intérieur de l'église avant cette restauration, en y incluant la description des nombreuses pierres tombales, mais il nous semble déjà intéressant, pour rafraîchir la mémoire de ceux qui les ont connus, de faire la "longue" liste des objets qui ont été enlevés. Voici donc ce qui "disparu" en 1974 : le maître-autel, la suspension du luminaire du Saint Sacrement, le grand Christ en bois suspendu dans le chœur (transféré au-dessus de la porte du jubé), deux appliques électriques de part et d'autre du chœur, le banc de communion, les bancs des filles et les bancs des garçons, la chaire de vérité, le poêle, six médaillons en bois sur les piliers, les fonts baptismaux et les statues de Saint Joseph, Saint Eloi, Sainte Barbe, Sainte Thérèse, Sainte Brigitte (avec sa vache !), Saint Hubert, Saint Antoine, la Sainte Famille, la Sainte Vierge, le Sacré-Coeur et le Petit Jésus de Prague.

Rappelons que pour les processions on sortait le Petit Jésus, la Vierge, Saint Roch, Sainte Barbe et Saint Antoine. J'allais oublier les "chaises réservées" aux sièges de velours.

Pour être complet dans l'histoire de l'évolution de l'église il faut ajouter qu'elle a

DESCRIPTION ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE DE L'ÉGLISE D'ANDROY

L'église d'Andoy, dédiée à Saint-Alphonse de Liguori, est un édifice néo-classique à trois nefs, construit en 1839, en brique sur soubassement en pierre bleue. Un soubassement plus ancien, datant probablement de l'église réédifiée en 1741 par l'abbaye de Géronsart, et alors dédiée à Saint-Quentin, apparaît au chevet.

Le vaisseau, dont la partie datant de 1873 ne repose pas sur un soubassement, est éclairé, de chaque côté, par cinq baies (quatre sur la partie datant de la

été repeinte en 1903 (abbé Gennotte), en 1929 (abbé Gillard) en 1950 (abbé Parmentier); que le poêle au charbon a été installé par l'abbé Hougardy en 1931, le poêle au mazout par l'abbé Parmentier vers 1950 et le chauffage central par l'abbé Guillaume dans les années 70; que l'éclairage électrique a été installé en 1931.

Et demain ? Que deviendra cette église ? Hormis la façade qui donne sur la rue, les murs ont un besoin urgent d'un bon rejointoyage, de grandes taches d'humidité pourrissent le plâtre dans le fond du chœur et près de la chaufferie. C'est dommage. Parce qu'à force de la regarder sous tous ses angles pour vous en parler, j'ai trouvé qu'elle ne manquait pas d'élégance. Dommage aussi qu'on ait gaché le porche d'entrée par cet affreux "transformateur électrique". N'y aurait-il pas moyen de le déplacer pour faire de cet endroit une de ces charmantes petites places que mériterait le centre du village ? Mais je déraisonne : "l'état de gêne" de la commune permettra-t-il seulement la survie de l'église d'Andoy, si modeste parmi les quarante que Napoléon a données en héritage à la ville de Namur.

Géo Donnet.

construction de 1839 et une sur la partie nouvelle de 1873) en plein cintre avec seuil en ressaut et encadrement cimenté. Le chevet comporte de chaque côté un percement identique au vaisseau. La partie en retrait, vers l'Ouest, également de 1873, est percée latéralement de deux petites baies superposées en plein cintre avec encadrement à chanfrein et seuil en ressaut en pierre.

La tour, aussi de 1873, comme l'indique le « chronogramme » en pierre au-dessus de la



Photo Jacky Marchal.

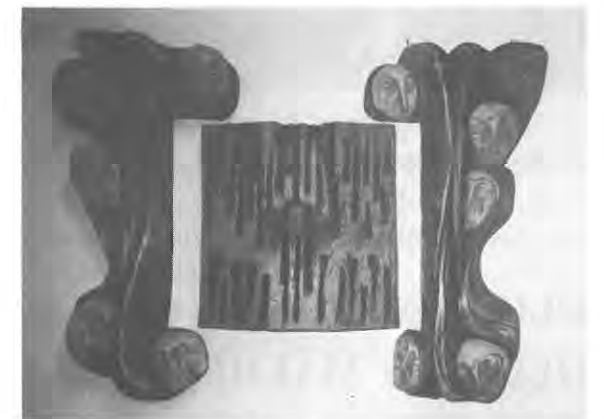


Photo Jacky Marchal.

porte, comporte des chaînages d'angle harpés. La toiture repose sur un cavet de pierre et les baies en plein cintre, comme l'oeil-de-boeuf, sont encadrés de pierres chanfreinées avec clé et dès et seuil en ressaut.

L'édifice comprend deux sacristies percées d'une porte et d'une fenêtre à linteau droit sous arc de décharge, à l'exception de la fenêtre de la sacristie Nord-Est qui est bombée, et montants de pierre; l'encadrement de la fenêtre de la sacristie Nord-Est provient d'une construction du XVIIIème siècle.

Le volume intérieur a des proportions agréables et est bien éclairé par des vitraux en verre clair qui donnent tout son éclat à l'ensemble de la polychromie conçue, lors de la restauration intérieure de 1976, par Louis-Marie Londot qui a réussi à concilier lumière, espace et couleur.



Le tabernacle de Jean Willame.

Le bas-relief du chœur est subtilement rehaussé de couleurs bien choisies. Le tabernacle et les deux éléments sculpturaux qui l'entourent sont l'oeuvre de Jean Willame qui, comme Londot, est également intervenu dans la restauration de l'église romane de Wierde.



L'autel de droite Saint Alphonse.

Photo Jacky Marchal.

Les autels latéraux à couronnement orné d'un delta mystique avec monogramme de Marie sont de style néo-classique du 2ème tiers du XIXème siècle en bois polychromé. Les confessionnaux, du XIXème siècle, sont en chêne, de style néo-classique pour l'un et Louis XIV pour l'autre.

Une très belle statue de Saint-Roch datant du XVIIIème siècle, en bois polychrome et témoin de l'art populaire est présentée dans la nef Sud.

Outre divers objets du culte datant du XIXème siècle, l'église abrite un calice en argent réalisé en 1769 par Nicolas Wodon, orfèvre namurois réputé et un ostensorio également réalisé à Namur, en 1720.

Enfin, outre les huit dalles funéraires de la famille de Moreau, scellées aux murs des nefs latérales et du chœur, six autres dalles datées de 1709 à 1735 sont intégrées au sol, dans le fond des nefs latérales.

A l'extérieur, deux croix funéraires datées 1622 et 1637 et un monument funéraire, daté 1652, en forme de cartouche, sont scellés dans le soubassement du chevet.

Jacky Marchal,

Membre de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles.

CLOCHES FELEES, CLOCHES VOLEES HEURS ET MALHEURS DES CLOCHES D'ANDOY

Un objet magnifique.

La cloche est un objet magnifique, par sa forme, par sa musique, par tous les symboles qui l'habitent. La cloche est un objet féérique. Mais c'est aussi un outil qui, pendant plus d'un millénaire a joué en occident un rôle très important pour la mesure et le contrôle du temps. Ce rôle a vraiment commencé quand Charlemagne (qui n'a pas créé que l'école) a ordonné aux moines et aux clercs de "sonner les heures

canoniales afin d'instruire leurs peuples sur la manière et les heures auxquelles il convient d'adorer Dieu". C'est ainsi que chaque église, chaque monastère prend l'habitude, grâce à la cloche, d'annoncer au monde environnant les sept heures canoniales (Matines, Primes, Tierce, Sixte, None, Vêpres, Vigiles)^(*). Pendant trois siècles la cloche scande ainsi la vie religieuse et le travail rural; puis au douzième siècle, à l'avènement des villes, les échevins donnent à la cloche d'autres fonctions : convoquer

les assemblées, appeler à la défense, indiquer l'extinction des feux, rythmer le travail profane. Aussi la sonnerie de l'Aube (Primes) marque le réveil, celle de midi (None) la pause méridienne, celle du soir (Vêpres) la fin du travail.

Le pouvoir civil ne se contente plus du clocher du couvent, il construit le sien : le beffroi.

L'apparition des horloges mécaniques au 13ème siècle marque l'abandon du partage du temps en heures canoniales.

De 20 à 600 kilos.

Y avait-il à Andoy une cloche au temps de Charlemagne ? Probablement pas.

La première trace possible date du 12ème siècle ! Et le document le plus ancien qui parle de cloche à Andoy est un procès-verbal d'estimation de l'ancienne église établi par les occupants français en 1789 "... une cloche pesante environ quarante livres...". Cette cloche d'une vingtaine de kilos nous semble bien modeste; au moyen âge elle ne devait pas être beaucoup plus lourde mais sans doute suffisait-elle alors, dans la paix des champs, aux quelques paysans dont elle rythmait la vie.

Après 1830, le village est plus ambitieux : il souhaite une église et deux cloches à la mesure de sa nouvelle importance.

Hélas ! dans un des rares documents retrouvés qui concerne la nouvelle église (daté de 1842) on ne parle que d'une cloche sans en indiquer le poids ni la valeur. Et encore est-ce à cause d'un accident qu'on en parle : "l'accident arrivé à la cloche... l'achat d'une cloche objet nécessaire à la police...". Peut-on déduire de ceci qu'il n'y avait qu'une cloche dans le clocher construit en 1839 ?

En 1871, quand ce clocher risque de s'effondrer, un compte rendu du conseil communal signale qu'on a payé dix francs pour le démontage de trois cloches. Quand sont-elles apparues ? Mystère...

Lors de l'agrandissement de l'église, en

1873, on a sans doute remis ces trois cloches.

Cloches fêlées.

Mais décidément, une sorte de malédiction accable les cloches d'Andoy. Voici qu'en 1897 deux sont fêlées et la troisième menace "encore" de se briser. Ces problèmes nous sont connus par une correspondance de M. Causard, fondeur à Tellin : il établit un premier devis en avril et une facture en décembre. Cette facture nous apprend le poids et la valeur des trois cloches fournies le 25 octobre 97 : 612, 434,5 et 321,5 kilos soit 1368 kilos à 3 francs le kilo : 4104 francs. Les anciennes cloches pesaient respectivement 384, 284 et 193,5 kilos et sont reprises à 2 francs le kilo pour 1723 francs. Avec les 260 francs pour les trois montures, l'opération aura coûté 2641 francs.

La grosse cloche est dédiée à Saint Alphonse de Liguori (déjà patron de l'église), les parrains ne sont pas cités; la moyenne est dédiée à Saint Antoine de Padoue et parrainée par monsieur et madame Hugues de Pierpont (du château de la Perche); la petite est dédiée à Saint Benoît et parrainée par monsieur et madame Eugène Lizée-Lesceux.

Au début de l'année suivante, quelques mises au point sont nécessaires pour que ces cloches produisent tous les effets désirés; on règle les contre-poids et monsieur Causard en profite pour signaler que ses nouvelles cloches ont un son très "moëlleux" alors que les anciennes l'avaient "criard et désagréable".

En 1901, il se déclare très surpris d'apprendre que la grosse cloche est fêlée. Il y a sans doute beaucoup de controverses à propos des responsabilités puisque la cloche refondue n'est baptisée que le 19 mai 1905. D'après l'abbé Gennotte, curé depuis 1902, les parrains sont monsieur et madame Lambert, à l'époque locataires du château,

^(*)Rappelez-vous "Frère Jacques, sonnez les Matines, ding ding dong..."

alors que l'inscription sur la cloche elle-même indique un autre parrainage, celui du baron et de madame Alphonse de Moreau.

"Patrino Nobili Viro Alphonso de Moreau, Matrinae Nobili Gabriellae de Grand Ry. Vocor Alphonsus de Liguorio Fonderie F. et A. Causard Tellin (Belgique)".

Sans doute étaient-ils les parrains du premier baptême en 1897 et le moule réutilisé portait-il encore leurs noms !

Cloches volées.

Pendant un demi-siècle ces trois cloches répondent allégrement aux sollicitations vigoureuses des enfants de chœur qui en tirent les cordes. Marcel Bertrand est l'un d'eux pendant ses deux années de catéchisme (Mon Dieu ! Comme le temps passe !). *"Pour les offices on sonnait une cloche une heure avant, une autre une demi-heure avant et toutes les trois un peu avant le commencement. Le glas dès que quelqu'un était mort puis le matin, le midi et le soir jusqu'à l'enterrement : un coup environ toutes les vingt secondes de chaque cloche alternativement pendant une dizaine de minutes. Pour le tocsin (alerte incendie), on appelait ça "triboler"; il fallait qu'un homme grimpe en haut du clocher pour frapper directement avec le battant des coups rapides et rapprochés; c'est arrivé deux fois à ma connaissance avant la guerre pour l'incendie de la maison d'Elizabeth André au Pommier Sauvage et pour celui de la maison de Pera au Pré du Poste. On ne sonnait pas l'angelus..."*

Les tourments de la guerre n'épargnent pas non plus les choches : l'armement nazi a besoin de bronze. "Saint Alphonse" est descendue le 17 avril 1943 et "Saint Antoine" le lendemain (elles sont emportées par la firme Van Campenhout). On nous laisse quand même "Saint Benoît" qui est donc seule pour chanter la joie de la libération.

Elle ne reçoit deux nouvelles compagnes



Marie de l'Assomption dans son enchevêtrement de poutres.

qu'en 1950, consacrées par Monseigneur Charue, évêque de Namur, le 26 décembre. La grosse cloche, Jean-Guillaume, pèse 606 kilos.

La cloche moyenne, Marie de l'Assomption pèse 418 kilos.

Elles portent les inscriptions suivantes :

1. Je m'appelle Jean-Guillaume, en souvenir des père et oncle morts pour la Patrie, de mon parrain le chevalier Guillaume, de ma marraine, Elisabeth de Moreau d'Andoy. Curé : F. Parmentier. Année Sainte 1950.

2. Je m'appelle Marie de l'Assomption : mon parrain : Ernest Pirmez : ma marraine : Maria Delvaux. Sous le pastorat de M. l'abbé Parmentier. Année Sainte 1950.

La cloche Jean-Guillaume a été électrifiée. La sonnerie de l'Angelus se fait : trois coups sur Marie de l'Assomption et la volée sur Jean-Guillaume.

L'électrification des sonneries a été complétée en 1974 par l'abbé Guillaume.

Jean-Guillaume, Marie et Benoît sont encore là, dans l'enchevêtrement des poutres



Restauration du clocher dans les années 60.

Le coq et la pointe du clocher remis à neuf (années 60).

LA MAISON DE LA CURE

Un document de 1439 cite :

"Une pièce de terre appelée le douaire du curé (étant la pièce de fondation de la cure laquelle a été cédée aux Religieux de l'Abbaye de Géronsart l'an 1439, le quinze 9bre par Messieurs doyen, prévot et chanoines de l'église collégiale de Namur). Lequel contient un bonnier de vingt et une verges."

C'est peut-être sur cette "pièce de terre"

qui les portent; leur voix est restée claire, d'une belle sonorité, triste ou joyeuse suivant les circonstances.

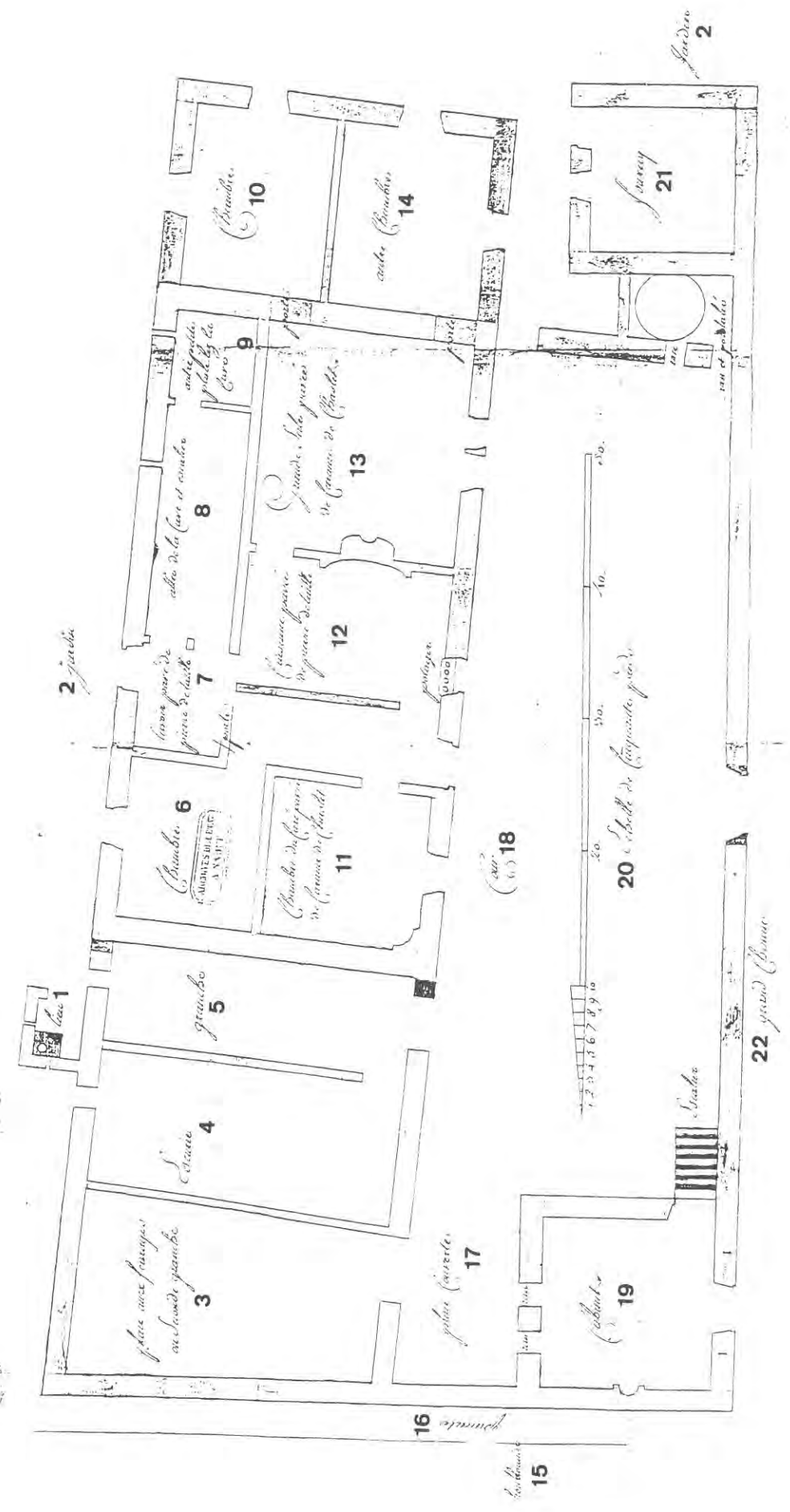
Les enfants de chœur ne se pendent plus aux cordes pour les faire sonner, ça doit leur manquer. L'électronique manque de chaleur et de poésie.

Et le grand médaillon de pierre au-dessus du porche attendra sans doute éternellement la grande horloge qui lui était destinée. On a l'heure tout le temps, autrement, pour moins cher. Alors !

Géo Donnet.



Plan de la "maison de la cure" d'Andoy produit au procès de 1766.
 Pour en faciliter la lecture, il nous a semblé utile de dactylographier la désignation des endroits. 1 lieu, 2 jardin, 3 place au fourrages ou seconde grange, 4 écurie, 5 grange, 6 chambre, 7 lavoir pavé de pierre de taille, 8 allée de la cave et escalier, 9 autre petite place lez la cave, 10 chambre, 11 chambre du curé pavée de carreaux de chasslet, 12 cuisine pavée de pierre de taille, 13 grande salle pavée de carreaux de chasslet, 14 autre chambre, 15 houblonnière, 16 pièce ? 17 place couverte, 18 cour, 19 cabinet, 20 échelle de cinquante pieds, 21 fourny, 22 grand chemin.



Voici comment Jacqueline Blondiaux a imaginé la "maison de la cure" en 1766, d'après le croquis assez rudimentaire qui accompagnait le plan.

Melaert
 Sandou Gofelic
 Quatre Sois.
 1766
 Ce timbre sert au plan de
 La maison de la cure d'Andoy.
 produit au procès Du Reverend
 Abbe de Geronart contre
 Le curé Du dit Andoy et
 Exhibé par le procureur De
 L'ordr de L'episcopat dudit Andoy
 au Verbal du 2 Juin 1766

L'image la plus ancienne du presbytère qui nous soit parvenue date de 1766. Il s'agit d'un plan et d'un croquis établis à l'occasion d'un procès qui opposait le curé (Léonard Wodon) à l'abbé de Géronsart (Joseph Mathieu). On ignore les causes précises du procès mais il s'agissait vraisemblablement d'une controverse à propos de la transformation du bâtiment. Ces plans indiquent que la maison proprement dite est un long bâtiment sans étage comparable aux petites fermes de l'époque. Il date vraisemblablement du début du siècle (le 18ème). Le corps de logis est en moellons de calcaire et les murs de façade de la dépendance (grange, écurie) sont à colombage. Une maison de ce type existe encore sur les Tiennes à Wierde. La clôture en pierre, en façade, au bord du Grand Chemin (devenu rue Grande) percée d'un élégant portail et englobant ce curieux "cabinet" qui ferme d'une touche classique l'angle de la

propriété, devait donner à la "maison de la cure" des allures de petit château.

Cette maison est complètement transformée dans les années qui suivent. Le corps de logis central est surélevé d'un étage, la dépendance de gauche est reconstruite en moellons à la hauteur de l'ancienne (sans étage) et la travée de droite (chambres) est également maintenue au niveau antérieur.

Une date de construction, 1768, est martelée sur le linteau courbe de la travée de gauche, dont la clé est frappée d'un G majuscule et de la crose abbatiale (la marque de l'abbaye de Géronsart, visible de la rue).

Ce nouveau presbytère est décrit de la manière suivante par les commissaires-priseurs de la république française.

"Première séance d'enchère - 22 germinal an VII (11 avril 1799).

Commune d'Andoy.

La maison de cure dudit lieu, couverte d'ardoises, composée de deux caves, cinq pièces au rez-de-chaussée, cinq au premier étage, une écurie, une grange, un fournil,

un fenil, prairie jardin et cour entourée de muraille, et l'église dudit lieu, non occupée. Estimée : 8.000."

Rappelons que parmi les autres aléas de cette période tourmentée "la brigade de gendarmerie stationnée à Wierde sera cazernée dans la maison presbytérale de la commune d'Andoy".

L'aspect actuel du presbytère n'a été acquis qu'au début du vingtième siècle lorsque la travée de droite a été rehaussée au niveau du corps principal (les traces de l'ancien bâtiment sont encore apparentes dans le pignon).

La façade arrière et l'aménagement intérieur ont évidemment été modernisés.

Le jardin a vécu une grande aventure, hélas trop éphémère, grâce à l'imagination et la ténacité de l'abbé Gennotte (1902-1912). Cette création ambitieuse a été racontée dans le numéro 12 du Crespon (octobre 92).

Un curieux petit document, pour terminer, perle pêchée dans les souvenirs du conseil

communal.

"Madame de Moreau s'engageant à donner à Monsieur le curé d'Andoy le surplus de la somme de 200 frs pour continuer la binaison audit lieu, le Conseil décide que Monsieur le curé sera prié de biner." (20

novembre 1850).

Géo Donnet.

Référence : Patrimoine monumental de la Belgique. Namur 5/2.

DE PAUL V A JEAN-PAUL II : LES CURES D'ANDROY ...

Pendant quatre siècles de 1437 à 1798, ce sont les moines de Géronsart (prieuré devenu abbaye en 1617) qui ont desservi la "chapelle" d'Andoy. On ne connaît leurs noms que depuis 1614. On sait qu'au début du 15ème siècle, le service était assuré par les chanoines de la collégiale de Namur.

Et avant ? Par qui les bénédictins de l'abbaye de Brogne qui possédaient Andoy depuis 1188 la faisaient-ils desservir ?

Pour nourrir la mémoire du village, il nous semble utile de vous présenter la liste des vingt-cinq curés qui de Paul V à Jean-Paul II ont géré la paroisse d'Andoy.

Une liste est forcément fastidieuse. Veuillez nous en excuser.

Pour chaque curé, nous donnons la date d'installation, le prénom, le nom et les faits marquants (connus). Jusqu'en 1798, ils portent le titre de "frère", moine de l'abbaye, après cette date, ce sont des "abbés". Il aurait été fastidieux de répéter ces titres pour chacun d'eux.

1614 Philippe Follon

Premier curé résident de la nouvelle paroisse.

1621 (18 juin) Lambert (de) Strel (de Liège)

1635 (8 janvier) Norbert (de) Robionoy

1637 (6 avril) Jacques Cambrelin (de Solre-le-Château)

1657 (12 février) Jean Coppin (de Namur)^(*)

1657 (10 août) Jacques Cambrelin

1668 (27 septembre) Charles Wasseige

Décédé à Andoy en 1709, à 83 ans. Sa pierre tombale est dans l'église.

1709 (26 juin) Mathieu de Suenne

Décédé à Andoy en 1724, à 76 ans. Sa pierre tombale est dans l'église.

1725 (2 janvier) Nicolas Pasquet (de Namur)

Décédé à Andoy en 1735, à 52 ans. Sa pierre tombale est dans l'église.

1735 (18 mai) Léonard Wodon

Reconstruction de l'église en 1741.

Reconstruction de la cure.

1777 (22 juillet) Antoine Sevassart (ou Schrassert)

1778 (5 juin) Lambert Batis

Décédé à Andoy en 1782, à 40 ans. Sa pierre tombale est dans l'église.

1782 (janvier) Antoine Schrassert

Alors curé de Wierde, il assure l'intérim.

^(*) Court intérim dans le long pastorat de Frère Cambrelin.



La façade arrière du presbytère.



- 1782** (20 juin) **Joseph Gillet** (de Fleurus)
En fonction au moment de la révolution et de l'occupation françaises. Fonction incertaine pendant cette période.
- 1797** (2 octobre) **Philibert Cellier** (de Mellet)
Prête le 2 octobre (11 vendémiaire an VI) le serment de "haine à la royauté", ce qui lui permet de sauver la cure. Il est cité le 12 juin 1798 (25 prairial an VI) comme ex-curé !
- 1800** **Jean Joseph Dubreucq** (de Binche)
Est en même temps curé d'Erpent.
Adhère au concordat le 12 août 1802 (24 thermidor an X)
Décédé à Naninne et enterré à Andoy en 1804 à 49 ans.
- 1805** **Jean Joseph Boulanger**
Est en même temps curé d'Erpent puis aussi de Wierde de 1806 à 1824.
- 1823** (3 juillet) **Jean Joseph boulanger**
Neveu du précédent
Rappelons que Erpent dépend d'Andoy depuis 1808.
- 1831** (1 novembre) **Pierre Bouillon**
Très long pastorat. Construction de la nouvelle église en 1839 et de l'école des filles en 1853.
- 1870** (1 novembre) **Léonard Pierard**
Originaire de Wierde. Agrandissement de l'église en 1873, remplacement des orgues, construction de l'école gardienne (annexe de l'école des filles) dans les années 80.
- 1895** (1 avril) **Georges Dassy**
Originaire de Namur. Remplacement des cloches en 1897. Des problèmes relationnels avec les soeurs qui tiennent l'école des filles abrègent sa présence à Andoy. L'évêché décide de le permuter avec le curé de Daussoulx, Adolphe Gennotte.
- 1902** (1 janvier) **Adolphe Gennotte**
Originaire d'Havelange. Décédé à Namur le 12 juillet 1910, à 58 ans. Inhumé à Andoy.
Remplacement de la grosse cloche. Peinture de l'église en 1903.
L'oeuvre principale de cet émule de Le Nôtre est le jardin du presbytère auquel il consacre dix ans de travaux et 1.589 francs de l'époque (estimés à 700.000 francs actuels). Il tient de ces travaux un journal minutieux dans le registre paroissial, entrecoupé de réflexions qui justifient son entreprise. Il y demande aussi que l'on conserve son souvenir : "N'oubliez pas après chaque office, un requiem pour votre prédécesseur qui s'est rendu tant de peines pour vous procurer un si beau parc et de temps en temps, une messe basse pour le repos de son âme...". Toute cette affaire a été racontée dans un numéro précédent du Crespon (numéro 12 - octobre 1992).
- 1912** **Arthur Gillard**
Grand, mince, la figure sévère, l'abbé Gillard impose son caractère difficile et mesquin pendant dix-huit longues années à toutes ses catégories de paroissiens : les enfants du catéchisme en souffrent autant que les adultes au confessionnal. On se souvient surtout de son intransigeance, de la rigueur de son attachement à la lettre plutôt qu'à l'esprit !
Une image : celle de l'abbé Gillard qui interrompt soudain la messe du dimanche pour aller enguirlander vertement, dans le fond de l'église, des compagnons du Pign-Pign qui bavardent un peu trop bruyamment.

◀ *Vue, en 1605, du prieuré des chanoines réguliers de Saint-Augustin, de Géronsart, pères collateurs de l'église d'Andoy de 1437 à 1797.*

SOCIÉTÉ CHORALE SAINT-ALPHONSE - ANDOY

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

Le 13 octobre 1908, s'est ouverte à Andoy, une école de musique, sous le vocable de Saint-Alphonse.

Pour être admis dans la Société, les membres effectifs devront se conformer aux règlement et statuts formés par le Comité-Directeur à cette date.

Le présent règlement renferme les huit articles concernant l'ordre intérieur.

Article 1er. - L'école de musique s'ouvrira pendant les mois d'octobre, novembre, décembre, janvier, février et mars à 7 heures du soir et pendant les autres mois à 8 h et 8 1/2 h, dans le local de la société.

Art. 2. - Dès que le signal de la classe de chant sera donné par le chef de musique, le silence le plus complet doit régner dans la salle; le membre effectif qui continuerait à parler sera rappelé à l'ordre une première fois et s'il continue il sera passible d'une amende de 0.05, puis de 0.10 et enfin il sera exclu de la salle.

Art. 3. - Les choristes qui manqueraient de respect au chef de musique et aux commissaires, seront amendables de 0.05 une première fois, de 0.10 la seconde fois et enfin ils devraient sortir de la salle.

Art. 4. - Il est défendu de fumer pendant les leçons de chant ainsi que de déranger sans autorisation : le choriste pris en défaut sera passible d'une amende de 0.05 cent.

Art. 5. - Le choriste en retard de quatre semaines dans le paiement de ses cotisations et amendes, sera passible d'une amende de 0.10 chaque semaine qui dépassera ce retard jusque la sixième semaine et passé ce délai s'il ne s'est pas acquitté, il sera rayé de la société.

Art. 6. - Le membre effectif qui manquera aux cours de musique sera passible d'une amende de 0.05 chaque fois, à moins qu'un cas légitime le contraindrait à s'absenter lequel sera soumis aux renseignements pour justifier cette absence.

Art. 7. - Le présent programme sera envoyé aux parents des jeunes choristes qui voudront bien en recommander l'exécution à leurs enfants; il sera également donné aux autres choristes et en outre il sera affiché dans le local de la société.

Art. 8. - Les commissaires ainsi que le chef de musique seront chargés de faire exécuter ce règlement qui sera mis en vigueur à partir du jour où il sera exposé au local.

Nota. - Le mardi, le chef de musique donnera des leçons dans les deux solfèges, l'un à la clef de sol et l'autre à la clef de fa. Le jeudi, on apprendra les morceaux de chant figurant au répertoire de musique, adopté par le Comité-Directeur de la chorale, notamment : "Le retour au pays" et "Les montagnards", deux choeurs à quatre parties qui sont les premiers morceaux choisis.

Dans les moments opportuns, on apprendra les romances admises dans la Chorale.

Ainsi fait et délibéré par le Comité-Directeur, le 20 février 1909.

Le Président d'honneur, Le Vice-Président d'honneur,

Bon Alphonse de Moreau Henri Lambert

Le Président effectif, Le Vice-Président,

Léonard Herman, Joseph Housiaux

Le Secrétaire, Le Chef de musique, Le Trésorier,

Pierre Oger, Gustave Hambenne, Aimable Dotet.

Les Commissaires,

Auguste Lelaboureur, Joseph Bouchat, Arthur Servais, Joseph Martin.

Imprimerie Dermine Is., Grand'Rue, 45-47, Jambes.

Une autre image : du haut de la chaire il tance violemment, dans un sermon, les bals "sataniques" propices à la fornication, dont le vacarme perturbe ses pieuses soirées, après chaque spectacle des Pign-Pign (dont on a parlé dans le Crespon n° 16 de décembre 1993).

On n'est pas sûr qu'il ait récité, après chaque office, le requiem imploré par son ambitieux prédécesseur.

Curé pendant la guerre 14-18 !

Fait repeindre l'église en 1929.

1930 (3 avril) **Joseph Hougardy**

Il est physiquement et moralement tout l'opposé de l'austère abbé Gillard : c'est un "bon gros", jovial, aimable et sympathique.

Curé pendant la guerre 40-45 : en 43 les allemands lui enlèvent deux cloches.

1948

Fortuné Parmentier

Remplacement de deux cloches en 1950.

Peinture de l'église.

Sans doute en vertu d'une mystérieuse loi d'alternance Fortuné Parmentier contraste avec la bonhomie de l'abbé Hougardy. Physiquement assez imposant, plutôt conservateur et autoritaire, assez rude dans ses relations, il préfère manifestement les châteaux aux chaumières.

Pensionné en octobre 59, il continue à résider au presbytère d'Andoy jusqu'à sa mort, le 11 décembre 1962. Pendant cette période, le service du dimanche est assuré par l'abbé Parent, curé de Wierde depuis 1956.

1960

Julien Parent

Vient résider à Andoy en 1963 et assure le service du dimanche à Wierde.

Julien Parent est un curé moderne, poli, voire distingué, modeste et réservé, d'une délicatesse, d'une attention extrême dans ses relations avec les gens. Il a deux hobbies : le vol à voile qu'il pratique à Saint-Hubert et la photographie qui nous a laissé de belles images des années 60 à Andoy. Il est, en même temps, curé de Wierde et "conseiller conjugal"; il a en effet une vision assez moderne du mariage chrétien et aide beaucoup de couples à vivre partiquement les rigueurs des doctrines pontificales (il se constitue, pour ses conférences, un set didactique de diapositives). C'est aussi avec lui que naît et s'épanouit un Patro dont beaucoup de quadragénaires d'aujourd'hui se souviennent avec bonheur. Il meurt trop tôt d'une longue et pénible maladie (comme on dit avec pudeur) le 13 décembre 1970.



L'abbé Parent.

1971 (janvier) Gaston Guillaume

A d'abord été nommé à Wierde en août 70. Depuis juillet 1990 assure aussi le service à Sart-Bernard. Les déficiences du recrutement des prêtres l'amènent ainsi à être le curé de trois paroisses.

Forte personnalité, parfois dérangeante, aux multiples facettes : prédicateur passionné, observateur critique de l'institution qu'il représente, professeur, amateur compétent en histoire de l'art (surtout moderne), berger d'abeilles et de moutons, tour-operator pour les "trois fois vingt" de la paroisse,...

Pour les bâtiments, on lui doit la modernisation de la décoration intérieure de l'église, l'agrandissement et l'aménagement de la salle Lizée, l'installation du chauffage central à l'église et l'électrification complètes des sonneries des cloches.

L'anniversaire de ses quarante ans de prêtrise a été longuement évoqué dans le numéro précédent (Crespon n°14 d'avril 1994).

Et demain ?

L'abbé Guillaume est quasiment au seuil de la retraite. La rareté des vocations belges va-t-elle amener au prebytère d'Andoy un curé polonais ou zairois ? C'est dans l'ordre du possible.

Géo Donnet.

THEODULE

Qui, parmi les anciens d'Andoy et de Wierde, ne se rappelle la silhouette de notre brave Théodule ? On le voyait, en tenue, la figure empreinte de bonhomie, enfourcher son vélo, et faire le tour des deux villages pour arriver à la maison communale. Il remplissait à merveille sa mission de garde-champêtre, son gentil sourire aux lèvres. Qui de nous ne l'a chargé un jour de lui rapporter un extrait de naissance, un certificat de milice ou tout autre document signé du bourgmestre ? Que nous étions heureux en ce temps-là sans le savoir ! C'est maintenant que nous apprécions, un peu tard, ce temps révolu.

Né en 1902, à Loyers, Théodule épousa Jeanne Pirmez, des Comognes, le 27 octobre 1926. Il était alors occupé chez Basieux de Loyers. Son travail consistait à conduire les chariots de terre plastique des puits d'exploitation vers Andenne. La grande crise s'étant installée au début des années trente, les débouchés de l'argile se

raréfièrent, et Théodule se retrouva sans travail. Pourtant, sa faculté d'adaptation lui permit de retrouver un emploi comme jardinier au château Marquet sur la route de Liège. Entre-temps, le grand-père de sa femme étant décédé, il reprit la maison familiale des Comognes, et parvint à cultiver quelque lopin de terre et acheter deux ou trois vaches. Jeanne l'aidait naturellement dans cette tâche. Cette situation dura jusqu'à la guerre. Au déclenchement de celle-ci, il fit partie de la garde civique de la commune. L'évacuation de tous les habitants étant accomplie, il quitta le village un des derniers, mais sans pouvoir retrouver les siens. Balloté d'un coin à l'autre, il finit par atterrir dans le Finistère et y travailla dans une ferme jusqu'en septembre. Mais la vie loin du pays, sans nouvelle aucune de ses proches était triste à en mourir.

C'était la même chose à Andoy, Jeanne n'était pas allée bien loin et était rentrée très tôt chez elle. On avait même annoncé le

décès de Théodule, quand parvint enfin une lettre de Bretagne annonçant le prochain retour de ce mari tant attendu.

Joseph Oger, le cantonnier de l'époque, mourut dans les premiers jours de la guerre. Aussi, la commune resta-t-elle quelque peu à l'abandon en ces jours de grands bouleversements. Le bourgmestre, Jean de Moreau, fut tout heureux de pouvoir confier à Théodule l'entretien des chemins et fossés de la commune. Ce n'est qu'en 1948, à la pension de Désiré Degueudre, qu'il fut promu à l'emploi de garde-champêtre, ce qui ne lui fit pourtant pas tourner la tête.

Convaincant les administrés par le sourire et la persuasion, il arrivait toujours à arrondir les angles. Aussi, ne soyez pas surpris si je vous apprends que Théodule n'a jamais rédigé de procès-verbal pendant sa carrière de garde-champêtre. Il était trop bon pour cela. Comment aurait-il donc pu refuser d'accomplir le sauvetage de cet aviateur désemparé ? Théodule fut pensionné fin 1963. Hélas ! il n'en profita guère. Terrassé par une bronchite chronique, il nous quitta le 15 septembre 1964, laissant une veuve et ses trois enfants brisés par la perte d'un mari et d'un père si aimant.

Marcel Bertrand.



Théodule Gérard.

UN INCIDENT CACHE DE LA GUERRE 1940-45 A ANDOY

Probablement début mai 1943, un bombardier anglais a fait un atterrissage forcé, sans doute avec quelque casse à Marchempré, entre Samson et Sclayn. L'équipage s'est volatilisé dans la nature. Cinq hommes sont restés groupés et ont débarqué un jour à la ferme Rouge à Faulx-les-Tombes. Les fermiers, du nom de Raskin, les hébergèrent. Mal leur en prit, car, sur une dénonciation, ils furent arrêtés, torturés et fusillés. Je ne connais pas le sort réservé aux aviateurs. Sans doute, s'ils ont

été pris, ont-ils été transférés dans un camp de prisonniers.

Un autre membre de l'équipage, isolé des autres (par quelles circonstances ?) vint frapper à la porte de Théodule Gérard aux Comognes d'Andoy. Jeanne, sa femme, occupée à peler des pommes de terre lui ouvrit et resta interloquée devant l'accoutrement de cet homme, qui mesurait pas loin de deux mètres. Il faut dire aussi que des soldats allemands, à l'exercice,

occupaient le Bois de l'Evêque et venaient fréquemment se ravitailler dans les maisons les plus proches. Jugez donc de la peur que ressentit dès lors Jeanne. Quand Théodule rentra, placé devant ce terrible dilemme, il fit se restaurer tant bien que mal cet aviateur et l'invita à aller dormir dans une cachette aménagée à la hâte au fenil.

Pensez donc à la torture morale de notre brave Théodule. Aussi, s'en ouvrit-il au bourgmestre Jean de Moreau. Celui-ci, grand résistant, contacta les services spécialisés qui déléguèrent mademoiselle Loiseau de Namur pour s'occuper de ce cas. La filière d'évasion étant bien au point, elle devait venir prendre livraison de notre héros un soir prochain en s'annonçant par la phrase : "Les champignons sont blancs", ce qui fut fait.

Mais quand elle arriva aux Comognes, notre bonhomme las d'attendre avait demandé des habits civils. Tout ce qu'on put lui fournir, furent des souliers que Théodule avait hérités d'un oncle très grand. Les habits qui devaient aussi être très grands, furent donnés par Maurice Pirmez, ce garçon costaud à la carrure bien charpentée ! Ainsi affublé, et sur ses instances expresses, Théodule le conduisit au Rivage à Dave. C'est là que devait commencer son long périple vers l'Angleterre. Mais on n'a plus

PLUIE DE SUCCES, PLUIE DE CHAMPIONS

Cette année qui nous fait cadeau d'un été somptueux nous offre aussi une moisson fort sympathique de succès sportifs. En balle pelote, en football, en basket, en scrabble,... il est possible que d'autres succès, dans d'autres disciplines, ne nous soient pas connus aujourd'hui; si c'est le cas, nous les célébrerons une prochaine fois. Ceci est aussi l'occasion de remercier Albert Monmart !

Basket féminin, basket masculin.

Il n'y a pas de club de basket à Andoy-Wierde mais il y en a suffisamment dans les environs pour assouvir la passion des

jamais eu de nouvelles de cet homme. On sut seulement qu'il était canadien. Après la guerre, Théodule reçut un diplôme signé des mains du Maréchal Tedder et un autre du Général Eisenhower, en remerciement de cet acte très risqué à l'époque.

Théodule et Jeanne avaient une fille, Juliana, et deux fils, Michel et Luc. Michel, engagé comme mécanicien à la base de Beauvechain, avait comme mission l'entretien des avions. Chaque fois que l'armée se dotait de nouveaux appareils, Michel était envoyé un peu partout pour se mettre au courant de la nouvelle mécanique. On le vit à Sylt, en Angleterre, en Irlande... Un ordre arriva un jour pour un déplacement en Amérique. Las de tous ces voyages, Michel pensa faire jouer les certificats de son père pour le faire annuler. Il les montra à son colonel qui parvint à laisser cette fois Michel à la base.

Mais Juliana est très triste aujourd'hui que ce colonel n'a jamais cru bon de rendre ces précieux documents à leur propriétaire !!!

Propos recueillis près de Juliana en ce mois de mai 1993.

Marcel Bertrand.



This certificate awarded to

Theodule Gerard

as a token of gratitude for and appreciation of the help given to the Sailors, Soldiers and Airmen of the British Commonwealth of Nations, which enabled them to escape from, or evade capture by the enemy.



Arthur W. ...

*Air Chief Marshal,
Deputy Supreme Commander,
Allied Expeditionary Force*

1939-1945

*I, Dwight D. Eisenhower, President
UNITED STATES OF AMERICA*

requested me to express to

THEODULE GERARD

the gratitude and appreciation of the American people for gallant service in assisting the escape of Allied soldiers from the enemy

Dwight D. Eisenhower

DWIGHT D. EISENHOWER

General of the Army

Commanding General, United States Forces in Europe

Albert Delvaux a retrouvé dans ses archives une « photocopie » des diplômes que Théodule Gérard lui avait demandé de faire en 1946.

Marie, c'est Marie Dauchot; elle habite rue du Fort d'Andoy, elle a douze ans, elle est grande et mince, elle jouait cette année dans l'équipe des pupilles du "Mosa-Jambes". C'est une "mordue" qui ne raterait pour rien au monde un match ou un entraînement, capable de jouer tous les rôles à l'attaque ou à la défense.

Pour tout vous dire, son équipe a gagné la finale de la coupe de Belgique 94, en avril, en battant Sainte-Walburge (Liège) 49 à 32 (en demi-finale elle avait pulvérisé Louvain 87 à 21).

Ce n'est pas le premier succès pour Marie. Elle a déjà contribué en 92 à faire gagner à son équipe de benjamines le championnat de Belgique, et en juillet 93, elle a obtenu le prix de la meilleure stagiaire ADEPS. Un accident en fin de championnat cette année (lésion de la rotule, deux mois de plâtre, kiné,...) ne lui a pas enlevé son sourire ni son enthousiasme.

Le gouverneur de la province et le président de la région wallonne ont tenu à recevoir et à féliciter le club. C'est un honneur qui fait toujours plaisir !



Marie Dauchot.

Nicolas et Hughes, eux, ont puissamment aidé l'équipe des cadets de "L'avenir de Belgrade" à gagner la coupe de Belgique de leur catégorie, ils ont battu Jupille en finale 75 à 60 (à noter qu'en championnat ils se sont retrouvés troisièmes). C'est un gros événement pour le club qui n'a plus connu cette victoire depuis treize ans.

Nicolas Pirlot a dix-sept ans et habite rue de Jausse; comme il n'est relativement pas très grand, il est surtout efficace au poste de distributeur. C'est un transfuge du football qu'il a beaucoup pratiqué tout au long de son enfance; il est passé des jeux de pieds aux jeux de mains à la fin de l'école primaire.

Et maintenant, l'âge le pousse du collège d'Erpent aux facultés et de l'équipe des cadets à celle des juniors.

Hughes Marmignon a seize ans, habite rue des Crécerelles, mesure déjà un mètre quatre-vingt-six et n'est venu au basket qu'à l'âge de douze ans. Assez calme et réservé, il n'a fait qu'un peu de football dans son

enfance. Ses loisirs d'étudiant à Saint-Louis sont vraiment bien remplis puisqu'il est aussi chef de patrouille à la troupe scout de l'Andoy-Wierde.

Le basket est un sport qui donne manifestement à ces trois jeunes gens beaucoup de satisfactions; il exige de la force, de la souplesse, de l'endurance, des réactions calmes, rapides et efficaces, des techniques précises et bien contrôlées, une bonne intégration à l'équipe... beaucoup de qualités enfin et surtout beaucoup d'efforts pour les acquérir et les amplifier.

La satisfaction des joueurs puise à plusieurs sources : l'exaltation de se réaliser, d'aller "au bout de soi-même" dans un domaine où on se sent des aptitudes, la fierté de dominer un obstacle difficile qui demande beaucoup d'efforts (la fierté de l'alpiniste au sommet d'une escalade risquée), le plaisir du jeu, le plaisir de l'équipe et... l'ivresse du succès. Souvent inconscientes, inexprimées, ces



L'équipe des cadets de Belgrade
N°15 : Nicolas Pirlot; N°7 : Hughes Marmignon.

satisfactions justifient le temps, l'énergie et l'argent offerts au dieu basket. Deux entraînements par semaine (il faut souvent compter deux heures avec les déplacements), une trentaine de matches (la plupart du temps le week-end) de septembre à avril, des déplacements d'un coin à l'autre de la Belgique...

Tout cela serait impossible sans le soutien des parents. Mais justement ils ne s'en plaignent pas les parents; ce sont eux qui sont à l'origine des vocations. Dans les trois cas.

Chez Marie, la maman pratique la gymnastique et le volley, le papa le football. Actuellement, il participe surtout à la gestion du club de sa fille (en fait il y est "chercheur d'or", prospecteur des ressources financières du mécénat).

Nicolas, c'est toute sa famille sur deux générations qui a nourri sa vocation; des grands-parents présidents de club à la maman joueuse de basket au niveau national et diplômée en éducation physique et au

papa passionné de ce sport et très actif dans la gestion de clubs depuis de nombreuses années.

Pour Hughes, c'est surtout l'exemple du père qui fut déterminant; un père qui ne s'en lasse pas : il est tombé dans le panier à dix ans et trente ans plus tard reste un entraîneur toujours enthousiaste.

Les études de Marie, d'Hughes et de Nicolas ne semblent guère souffrir de cette activité sportive si mangeuse de temps et d'énergie.

Au contraire semble-t-il !

Que dire d'autre en conclusion que notre admiration et nos félicitations à ces trois jeunes champions (et à leurs parents bien sûr) !

Scrabble.

En juillet, Libramont a organisé le championnat du monde francophone de scrabble et notre village était représenté

dans cette immense rencontre des meilleurs joueurs de chaque pays. En effet, Denis Courtois, un des fils du père fondateur du club local y faisait partie de la délégation belge. Il s'est retrouvé 23ème après avoir mené deux parties mais il faut savoir qu'à ce niveau, les places sont très serrées et se suivent au point près.

Le club de scrabble d'Andoy fondé en 79 par l'abbé Guillaume et Jean-Marie Courtois (rue des Pacages) a émigré à Jambes, en 92, dans un local plus confortable, offert par la ville au centre Laloux (Parc Astrid).

Il a généré d'authentiques champions notamment l'étonnante famille Courtois dont trois enfants (Denis, Jean-Michel et Valérie) ont brillé aux plus hauts niveaux.

Le palmarès de Denis Courtois est particulièrement impressionnant : en 94, cinquième belge au classement fédéral, second de la coupe de Belgique, premier en "open" au championnat de France, premier aux tournois de la Casa (Bruxelles) et du Scrabble Roi (Charleroi) et, comme on l'a dit, vingt-troisième au championnat mondial de Libramont. A 15 ans, déjà en 83, champion de Belgique cadet, puis en 85 champion de Belgique junior (non seulement en scrabble mais aux "jeux de l'esprit"), et en 87 champion de Belgique universitaire. En 93, vice champion par paire au championnat mondial francophone à Saint-Malo.

Jean-Michel fut un des meilleurs joueurs du club Hélix (Namur) et, il y a quelques années, dixième belge au classement fédéral. Estimant le scrabble trop limité, il passa aux échecs, au club de Waterloo, en tête de championnat.

Valérie, actuellement sage femme en Suisse, a failli être sélectionnée dans l'équipe suisse de scrabble. Si elle avait réussi elle aurait dû affronter son frère jumeau Denis au championnat de Libramont.

Stéphane Thieltgen (de la rue des Campagnes) fut avant Denis Courtois un redoutable joueur; il fit en un an, à quatorze ans, en 80, une ascension fulgurante à travers toutes les catégories du championnat de Belgique.

On regrette que le club ait quitté le village où il a été hébergé à la salle Lizée puis à l'étage du club de balle pelote. Profitons de cet article pour remercier Claudine Lambotte qui s'est occupée avec beaucoup de dévouement, pendant tant d'années, des aspects matériels de ce jeu de l'esprit, tant qu'il habitait Andoy.

Signalons que les rencontres au centre Laloux de ce club prénommé ANCHAMJAM (Andoy-Champion-Jambes) se passent chaque lundi à 19 h 30, les interclubs le vendredi à 20 h.

Renseignements Edouard Famerée, secrétaire, au téléphone 22.12.01.

Balle pelote.

Avec l'été, la saison de la balle pelote se termine. L'équipe première est championne en division I et accède ainsi en "Promotion". Se retrouvera-t-elle l'an prochain sur la Grand'Place de Bruxelles pour la finale nationale ?

Signalons qu'il y a trois joueurs d'Andoy parmi les six de l'équipe : Guy Lambotte et son fils Pierre-Yves et Marc Bertrand.

L'équipe des cadets, animée par José Lambotte, est en tête du championnat régional. Elle comporte quatre joueurs d'Andoy : Pierre-Yves Lambotte (encore), Joël Bertrand, Jean-Pol Bernard et Gregory Lambert.

Les autres équipes se maintiennent honorablement. Bravo à tous ces amoureux de la petite balle (à propos pourquoi l'appelle-t-on pelote ?) qui maintiennent vaillamment une longue tradition (longue de 70 ans !) de livrées sournoises et de défenses acharnées de chasses.

Football club d'Andoy-Wierde.

Le bilan sportif de la saison 93-94 a été plus que satisfaisant. Toutes les équipes ont eu une excellente tenue tout au long de ce championnat. Une mention spéciale aux minimes qui terminent à la seconde place de leur catégorie et un tout gros bouquet de



Albert Monmart et l'équipe victorieuse

Debouts, de gauche à droite :

A. Monmart (président) - M. Bertrand - M. Hastir - R. Meseguer - E. Daloze - N. Rulmont - L. Cavalier - A. Balthazar - R. Michaux (secrétaire).

Accroupis, de gauche à droite :

S. Diz - D. Vandenhautte - B. Wattillon - C. Robin - A. Bronchart (capitaine) - M. Vandenhautte.

félicitations à l'équipe première victorieuse en division III A après avoir occupé vingt-quatre fois la première place au cours du championnat. Elle monte donc en division II pour le championnat qui recommence (déjà !).

Merci Albert Monmart.

Un départ que tout le monde regrette, celui d'Albert Monmart, président du club depuis sa fondation en 1976. Il avait accepté cette présidence sur le conseil de monsieur de Jamblinne et après dix-huit ans d'un dévouement inlassable a décidé de passer le témoin.

Entrepreneur dynamique, patron social et sympathique, amoureux passionné des chevaux, Albert Monmart est un homme

très actif. Il a notamment créé et animé (avec tout ce que ce mot implique de temps et d'argent) un club équestre qui a compté jusqu'à quatre-vingt chevaux et une clinique équine; il s'est généreusement impliqué dans l'opération "Cause commune" pour la Roumanie; il s'est dépensé sans compter, au propre comme au figuré, pour le club de football.

Il y a apporté une contribution généreuse et efficace au travail de l'équipe qui a assuré les réussites du club : aménager et maintenir le terrain et les bâtiments, y amener l'eau potable (des centaines de mètres de conduites enterrées), résoudre les mille problèmes de la vie de sept équipes, etc.

Voici comment Robert Michaux, secrétaire du club, s'adresse à son président à l'occasion de son départ :

"Nous souhaitons souligner le travail souvent sous-estimé mais tellement indispensable qui fut le tien. Car Dieu sait que ce travail est d'une extrême importance pour un club sportif où l'engagement et la main-d'oeuvre sont si coûteux.

Sans toi Albert, sans ta générosité et ta disponibilité, le club ne serait pas ce qu'il est. Aujourd'hui de nombreux jeunes peuvent se divertir dans un cadre structuré et agréable, cela n'aurait pas été possible sans un homme comme toi.

Mon Cher Albert, depuis le moment où tu nous as annoncé ton départ (un an déjà) nous avons le sentiment sincère que nous te regretterons toujours."

Toutes les activités si fructueuses d'Albert Monmart ont beaucoup enrichi la vie de notre village. Nous l'en félicitons et nous l'en remercions.

Géo Donnet.



OPTIK + FUNKTION OSTERFLUS • AMANA CONSTRUCTA • UNIC DESIGN

LA CUISINE PARFAITE S'ACHETE
AUX CUISINES DESMET sprl

RUE PIRET PAUCHET, 10, NAMUR ☎ 081 / 22 45 45



PLACARDS
TABLES F

MAPE MARTIN MEUBLES
CUISINES ET SALLES
DE BAIN



TECSON • SMEG • BLANCO • DE DIETRICH

ALLIA • FLIP • KUPERBUSH • LIEBHERR

NOVY • NEFF • KWC • FISHER PAYKEL • MAPE • CUISINE MARTIN • FRI FRI



Chaussée de Marche 90
5141 WIERDE
☎ (081) 40 11 24

Electricité Générale

s. a. EMAN

Chaussée de Marche 941

5100 WIERDE

☎ (081) 40 01 00 - 40 00 10

DETECTION VOL - INCENDIE

Location camion-grue - Elévateur 18 m.

TOUS LES SERVICES BANCAIRES
REUNIS SOUS UN MEME TOIT.



LES ARCHITECTES DE L'ARGENT.

EPARGNE
COMPTES
EMPRUNTS
ASSURANCES
CREDIT A L'INDUSTRIE

DANS NOTRE REGION C'EST AUSSI

Jean-Luc LAMBOTTE et Cie scs

Rue de Nanvoie, 2 Chée de Louvain, 367
5100 ANDOY-WIERDE 5004 BOUGE
☎ (081) 40 03 22 ☎ (081) 21 10 05

A L'AGENCE OU A VOTRE DOMICILE :

PLACEMENTS - FINANCEMENTS - ASSURANCES - DEVICES ETRANGERES - OPERATIONS EN BOURSE -
PRETS HYPOTHECAIRES - LIVRETS D'EPARGNE - PAIEMENTS DE TOUS COUPONS - A BOUGE : SALLE DE
COFFRE - BANCONTACT

Agnès et Antoine HESBOIS THYVIS

AGENTS AGREES

DE LA SOCIETE NATIONALE DE CREDIT A L'INDUSTRIE
ET DE L'OCCH

TOUTES OPERATIONS BANCAIRES

SUR RENDEZ-VOUS
A VOTRE DOMICILE
A VOTRE MEILLEURE CONVENANCE

☎ : 081 / 40 07 41

Avenue des Cytises, 9

5100 ANDOY-WIERDE



CREDIT A L'INDUSTRIE

MULTI-MINI-SERVICES

"TREFOIS Léon."

5100 JAMBES

Tél. 081 - 308520

LAMBOTTE José

TRAVAUX DE MACONNERIE

(gros oeuvre, maçonnerie décorative)

TRANSFORMATIONS

BETON, CHAPES, CARRELAGES, ETC.

RUE DU PERSEAU 51 - 5100 ANDOY

☎ : (081) 40 10 96

R.C. Namur : 57.968 T.V.A. : 690.240.914. Entreprise enregistrée



assureur-conseil
prêts - placements

Rue du Fort d'Andoy, 15

5100

WIERDE

☎ (081) 40 16 77

IP Lambotte Patrice
Entrepreneur de jardins
Diplômé de l'Ecole Horticole de Gembloux

Création et entretien - Plantations
Tailles, élagages, abattages
Scarification, etc ...

Chaussée de Louvain 1000
5022 Cognelée

Tél: 081/21 57 06
ou 081/40 03 22